



# Appel à propositions

Mission Locale de la Picardie Maritime

82 rue Saint Gilles 80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 20 14 14 Fax : 03 22 20 14 10  
[mlpm@mlpm.org](mailto:mlpm@mlpm.org)

# 1. Contexte

**Créée le 1<sup>er</sup> mai 2000, La Mission Locale de la Picardie Maritime dispose de 2 sites d'accueil à Abbeville et Friville-Escarbotin ainsi que d'une permanence mobile sillonnant le territoire à la rencontre des jeunes. Les jeunes s'y rendent de façon volontaire et y sont accueillis par un conseiller référent.**

L'accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en actions collectives est le principal mode d'intervention. C'est au cours de l'entretien que le conseiller aide le jeune à s'orienter et ils déterminent ensemble les moyens qu'ils engagent dans la démarche volontaire d'insertion.

Afin d'apporter aux jeunes les services nécessaires pour lever les freins à leur insertion, la Mission Locale de la Picardie Maritime mobilise un réseau de partenaires locaux : entreprises, organismes de formation, Service Public de l'Emploi (SPE), services de santé, de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations, etc.

## **Une offre de services complète à destination du public et des acteurs locaux**

**Ses objectifs généraux sont les suivants :**

**Écouter et guider :** Pour répondre aux besoins de son public, la structure développe des actions spécifiques couvrant des thématiques incluant naturellement l'emploi, l'orientation professionnelle et la formation. Des solutions relatives à la santé, au logement, à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté peuvent également être envisagées et proposées, offrant ainsi une palette d'outils complète et adaptable au cas par cas.

**Analyser et innover :** Toujours dans le souci permanent d'accompagner efficacement les jeunes de son territoire, la Mission Locale de la Picardie Maritime s'est aussi largement impliquée dans la mise en œuvre de projets novateurs. Elle a ainsi développé un réseau de partenaires, renforcé son champ de compétences, participé à des projets passionnants et initié des actions spécifiques concourant à l'insertion professionnelle des jeunes et mobilisant largement le Fonds Social Européen et/ou les fonds Initiative Européenne pour la Jeunesse.

**Une équipe d'experts :** Notre équipe de 45 salariés (41,87 ETP) au professionnalisme reconnu est rompue à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes. Elle veille à construire avec eux un parcours personnalisé en phase avec leurs attentes et la conjoncture. Un travail de réflexion sur les solutions mobilisables (dispositifs, prestations, réseau) est nécessairement de mise afin de proposer une démarche cohérente et adaptée.

La Mission Locale de la Picardie Maritime anime également le dispositif PLIE dans le cadre d'un accord cadre de partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme, Organisme Intermédiaire unique pour la nouvelle programmation 2014-2020. A ce titre, elle répond aux appels à projets FSE du Conseil Départemental afin d'y inscrire ses opérations.

En vue de la mise en cohérence territoriale des acteurs de l'emploi et de la formation, la Mission Locale de la Picardie Maritime assume depuis le 1er janvier 2012 le pilotage de l'offre de services de la Maison de l'Emploi et de la Formation.

**Créée le 1<sup>er</sup> mai 2000 sous statut associatif Loi 1901, La Mission Locale de la Picardie Maritime assure une mission de service public pour le compte de l'État, des collectivités territoriales et locales. A ce titre, elle fait partie du Service Public de l'Emploi.**

## 2. Enjeux

La Directrice Adjointe chargée du service Jeunes quitte ses fonctions le 30 juin 2022 après 22 années consacrées au pilotage de l'offre de services 16-25 ans et à l'animation des équipes dédiées dont 20 conseillers en insertion professionnelle.

Son remplacement en interne a été préparé. Cependant la ressource interne mobilisée sur cette fonction ne dispose pas à ce jour de la parfaite maîtrise des tenants et aboutissants de toute l'offre de service. L'organisation actuelle s'est construite sur des objectifs rendus obsolètes par l'enjeu d'accélération des changements sociétaux et des pratiques professionnelles induites.

La MLPM est déjà engagée dans une accélération de son développement et de son adaptation avec la mise en place en début 2022 d'un cycle de formation des équipes aux fonctions de Coach professionnel.

Mais il est également urgent pour elle de se doter d'une organisation qui réponde aux enjeux nouveaux qui émergent et notamment la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeunes.

Ainsi, cette organisation devra être évolutive et offrir la souplesse d'intégrer de nouvelles missions.

En résumé, l'organisation de la MLPM doit répondre aux nécessités suivantes :

- Le changement d'échelle sur le cœur de métiers
- La diversification des publics-cibles
- La diversification des thématiques
- L'efficacité à plus grande échelle
- L'agilité
- La prise en compte d'objectifs opérationnels et stratégiques.

Elle devra y répondre tout en intégrant l'objectif d'épanouissement de ses collaborateurs.

La présente consultation porte sur l'accompagnement de la démarche de la MLPM sur la refonte de son organisation opérationnelle du Service Jeunes.

Le prestataire retenu devra être en capacité de répondre à l'ensemble de la prestation (volet diagnostic et phase d'accompagnement à la conduite du changement), la MLPM jugeant que la connaissance acquise de la structure dans le cadre du premier volet permettra de nourrir la réalisation de la seconde prestation et des suites. Si certaines prestations sont sous-traitées ou co-traitées, l'une des structures associées aura la responsabilité de maîtrise d'œuvre globale.

Compte tenu de la priorité donnée à ces missions, il est souhaitable qu'elles soient réalisées avant la fin de l'année 2022 (l'accompagnement à la conduite du changement pouvant s'envisager au-delà de cette échéance).



Cette contrainte implique que la direction de l'association se rendront disponibles pour permettre la réalisation de la mission dans les délais souhaités.

*« L'accompagnement du changement est constitué d'actions sur le terrain avec les acteurs concernés pour les aider à s'approprier les nouvelles dispositions de l'organisation, leur nouveau rôle, leurs nouvelles pratiques. Il s'agit d'un travail avec eux. »*

### 3. Description de la prestation attendue

**Accompagner la structuration globale de l'activité et la future organisation de son offre de service Jeunes (accompagnement au changement et optimisation opérationnelle)**

#### a. Objectifs

Administrateurs et salariés de la structure partagent la nécessité d'une organisation nouvelle. La MLPM recherche au travers de la démarche d'accompagnement une approche neutre conduite par un professionnel expérimenté, attestant d'une expérience avérée auprès d'organisations privées, de préférence associatives d'intérêt général et/ou sociétés publiques locales, sociétés d'économie mixtes, SCIC, dans des contextes de changement d'échelle de ces organisations

#### b. Principes méthodologiques souhaités

L'accompagnement devra en particulier :

- Intervenir sur un temps long ;
- S'appuyer notamment sur les travaux déjà engagés par la direction de la structure ;
- Intégrer une phase de diagnostic de l'organisation actuelle au regard des perspectives de croissance et intégrant une analyse différenciée entre les missions permanentes et les projets, une analyse du rôle du management à tous les niveaux, des compétences à renforcer, une mise au jour d'éventuels dysfonctionnements, des pistes de solution et conditions pour les mettre en œuvre ;
- Intégrer une phase de partage du diagnostic ;
- Intégrer une phase de construction collective ;
- Mobiliser la participation des salariés aux différentes étapes de l'intervention : La dimension collective et participative qu'il appartient au prestataire de proposer et de décrire visera à renforcer l'engagement des collaborateurs dans le changement afin d'assurer par l'appropriation des transformations à venir la pérennité et la performance de l'organisation tout en limitant les résistances au changement ;
- Accompagner la mise en œuvre (accompagnement au changement).

#### c. Livrables attendus :

- Un organigramme cible ;
- Une description des missions de chaque entité préconisée ;

- Un tableau d'indicateurs de performance de la MLPM ;
- Les relations entre les entités-métiers et entités-ressources ;
- Les rites et les rythmes managériaux ;
- Des recommandations sur les chantiers ultérieurs à engager par la structure dans la continuité de cette mission.

Nous souhaitons rompre avec les pratiques actuelles pour les faire évoluer vers une approche favorisant une logique d' « aller vers », de « résoudre ensemble » et doter nos professionnels d'un ensemble d'outils performants de nature à les aider dans la mise en place d'un accompagnement rénové des publics plus en adéquation avec les évolutions sociétales en cours. La réussite de l'accompagnement doit permettre à notre organisation d'avoir des contributeurs engagés et impliqués.

## d. Effectifs concernés

Nombre de participants : **20 CIP, 2 managers**

Modalités pédagogiques : **en présentiel, en distanciel**

Période de réalisation : **2022-2023**

Lieu de la prestation : **82, rue Saint Gilles à Abbeville (80100)**

**Le prestataire est appelé à proposer un déroulé de son intervention qui lui paraît le plus adapté en termes de conditions de mise en œuvre et de démarche. Il est attendu une proposition de prestation écrite et détaillée.**

## e. Forme attendue de la réponse

La réponse du prestataire est un dossier qui doit impérativement rassembler les éléments suivants :

- Une reformulation de la demande de formation et ce qui est compris des enjeux
- La présentation détaillée du prestataire et de son expérience dans le management de structures type Missions Locales
- Le projet d'intervention proposé et ses modalités
- Le(s) CV et références du (des) formateur(s)
- Le prix proposé en TTC et ses délais de mise en oeuvre

## 2. Modalités d'envoi des propositions

Le présent cahier des charges est disponible en téléchargement sur le site [www.mlpm.org](http://www.mlpm.org)

Les offres sont à transmettre par **voie électronique uniquement** à l'adresse suivante : [mlpm@mlpm.org](mailto:mlpm@mlpm.org) à l'attention de Monsieur Wojciech KONDRAT, Directeur Général.

L'offre doit inclure en complément des éléments listés plus haut, les conditions générales de vente ainsi qu'un RIB.

Le cas échéant, les offres pourront être négociées.

La date limite de dépôt des propositions est fixée au **31 mai 2022 à minuit**.

## a. Sélection et jugement des offres

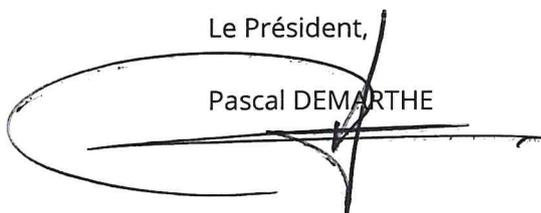
Toute offre incomplète ou hors délai sera écartée. Le délai d'instruction des dossiers est fixé à 15 jours calendaires. La réponse définitive sera notifiée à chaque dossier retenu à l'étape de l'instruction avant le 15 juin 2022.

Les offres seront classées de la meilleure à la moins bonne selon trois critères :

- La qualité pédagogique proposée (40%)
- Le prix (40%)
- Le calendrier de mise en œuvre (20%)

Fait à Abbeville, le 15 avril 2022

Le Président,  
Pascal DEMARTHE



# ANALYSE DES OFFRES

	TYPE DE MATÉRIEL / SERVICE	Accompagnement au changement et optimisation opérationnelle du Service Jeunes		
	MODALITÉS DE MISE EN CONCURRENCE	Avis d'appel d'offres publié sur le site <a href="http://www.mlpm.org">www.mlpm.org</a>		
	FOURNISSEURS	QUALITÉ	COÛT	DÉLAI
1				
2				
3				
COMMENTAIRES (autres critères – exigences sociales et environnementales)				
Les offres seront évaluées à l'aulne des critères de qualité pédagogique proposée et de coût avec un coefficient de pondération respectif de 40%. Le critère relatif aux calendrier de réalisation sera affecté d'un coefficient de 20%				
EVALUATION DES OFFRES				
DÉCISION				
DATE		SIGNATURE		



## EVALUATION FOURNISSEUR

TYPE DE MATÉRIEL / SERVICE					
Fournisseur (nom – coordonnées – contact)					
ÉVALUATION DU FOURNISSEUR					
COTATION		RELATIONS	QUALITÉ	DÉLAI	PRIX
Excellent 5 Bon 4 Moyen 3 Médiocre 2 Mauvais 1					
NOTE / 20 (année N-2)	NOTE / 20 (année N-1)	NOTE / 20 (année N)	EVOLUTION		
AUTRES INFORMATIONS (autres critères – exigences sociales et environnementales)					
COMMENTAIRES					
POINTS FORTS			POINTS FAIBLES		
PISTES DE PROGRÈS					
DATE			SIGNATURE		